

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département HAUTE SAÔNE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE VERLANS

SEANCE DU 09/04/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 10

OBJET : Vote des taux

L'an deux mil vingt-quatre, et le 09/04 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOULLEE Luc Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 02/04/2024

Etaient présents : MM et Mmes les Conseillers Municipaux : BERMON Alain, BIRY Marthe, BOULLEE Luc, CHARTON Anne, CUCUEL Patrick, DERRIER Gilles, DORMEAU Fernand, GUYOT Philippe, LAVILLE Pascale, QUIRICI Gérome, REINHARD Marie.

M. Alain BERMON a été nommé secrétaire.

Le Maire expose à l'assemblée que le Conseil doit fixer les taux d'imposition pour l'année 2024.
Après en avoir délibéré le Conseil décide de fixer les taux :

Taxe sur le foncier bâti	32.84 %
Taxe sur le foncier non bâti	32,21 %
Taxe habitation	5,20 %

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie, le 09/04/2024
Le Maire,

Certifié exécutoire

Envoyée en Sous-Préfecture le 09/04/2029

Publié ou Notifié le 09/04/2024

